



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 519

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le fait qu'en 2014 doivent avoir lieu des élections municipales, des élections sénatoriales et des élections territoriales, ces dernières étant éventuellement remplacées par des élections cantonales et des élections régionales. Compte tenu de ce nombre élevé d'élections, elle lui demande si le Gouvernement envisage de décaler une partie du calendrier sur 2015. Si oui, elle souhaiterait connaître quelles sont les élections qui seraient reportées à 2015.

Texte de la réponse

Lors des Etats généraux de la démocratie territoriale tenus au Sénat les 4 et 5 octobre 2012, le Président de la République a annoncé qu'il serait souhaitable que les élections régionales et départementales soient organisées le même jour en 2015. Il a également demandé au gouvernement de procéder à une concertation pour confirmer ce calendrier. Se tiendraient alors en 2014 les élections municipales, sénatoriales ainsi que le renouvellement du Parlement européen.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 519

Rubrique : Elections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 9 octobre 2012

Question publiée au JO le : [10 juillet 2012](#), page 4314

Réponse publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5966